

et vous...

INFORMATION IMPORTANTE À L'ATTENTION DU DIRECTEUR RÉGIONAL DE L'INSEE PICARDIE

Amiens, le 22 juin 2015

L'Action Régionale de l'Insee : Pour l'égalité des territoires, un service de proximité pour les acteurs publics

Les agents du Service d'Études et de Diffusion (SED) de la direction régionale de l'Insee Picardie s'interrogent sur le devenir de l'action régionale dans la future région et ont rédigé collectivement cette note pour mettre en exergue les points qui leur semblent primordiaux et faire part de leurs questionnements. Ils alertent dès à présent les autorités de l'Insee, les acteurs publics et, par l'intermédiaire de la presse, l'ensemble des citoyens sur les risques encourus par une délocalisation complète du Service d'Études et de Diffusion dans la future capitale régionale.

L'action régionale en Picardie est dense et essentiellement orientée vers le service de l'intervention publique en région :

- Elle s'inscrit dans la lignée de la note du 31 mars 2010 relative à l'image de l'Institut, qui établit un plan d'actions en trois axes : rechercher la proximité entre l'Insee et ses publics, faire de la pédagogie et montrer la preuve de l'utilité et de la pertinence des travaux de l'Insee.
- Elle est le fruit d'un long travail de construction qui a permis d'accroître la notoriété de l'Insee et de la statistique publique dans la région.
- Les prestations de services proposées par l'Institut s'étoffent au fil des années, conduisant à une multiplication de données diffusées, de travaux et d'études de portée nationale mais aussi d'analyses régionales, issues de partenariat avec les acteurs publics régionaux.
- Elle se caractérise par une très grande proximité des acteurs publics régionaux qui se traduit à la fois par une importante activité d'études, mais aussi par une nette progression des activités de conseil-expertise et d'accompagnement des principaux acteurs publics. Ces activités se développent et font partie intégrante de la stratégie régionale, conférant à la direction régionale de l'Insee Picardie une vraie reconnaissance de la part des acteurs économiques.
- La direction régionale de l'Insee Picardie est un des seuls organismes à assurer au sein de la région le service public d'information économique et sociale. Aussi, la diversité des sollicitations est importante : demandes d'interventions sur les principales thématiques territoriales et économiques, expertises techniques ou encore mises à disposition de données commentées ou de dossiers apportant un premier niveau de réponses au questionnement des acteurs publics.

Le contexte

Dans le cadre de la réorganisation des services de l'État au sein des nouvelles régions, le directeur général de l'Insee préconise l'organisation suivante (note n°09/DG75-A001 du 1^{er} juin 2015 adressée aux directeurs régionaux) :

- Implantation de la direction régionale dans la future préfecture de Région.
- Maintien d'un site à Amiens, où ne serait conservée qu'une partie des activités actuelles ; en effet, le directeur général demande aux directeurs régionaux de proposer aux Préfets préfigurateurs que «*les fonctions d'action régionale soient regroupées auprès du directeur régional*» d'ici fin 2018, ce qui signifie que les fonctions des agents des SED des directions régionales qui ne seront pas les sièges des futures directions seront transférées.

Selon le directeur général, le transfert des fonctions d'action régionale et de pilotage régional devrait permettre à l'Insee de faire face aux contraintes budgétaires qui lui sont imposées, ce qui semble sous-entendre une réduction conséquente des postes qui leur sont dédiés sans que les missions de l'Insee soient revues.

Cette proposition de la direction générale peut provenir du fait que les travaux régionaux sont souvent invisibles au niveau national (ex : l'expertise), que les politiques publiques locales ne sont pas connues au niveau national, ce qui conduit à des erreurs d'appréciation du caractère stratégique des études au niveau local alors qu'elles sont très nourries et utiles.

Les risques

Comment conserver le même service de proximité de qualité en étant plus éloignés et moins nombreux ?

L'enjeu est de maintenir, par des analyses neutres, objectives et indépendantes une observation économique et sociale des territoires. Sans elles, c'est un pan de la démocratie locale qui est en péril.

Cette centralisation de l'action régionale dans les villes préfectorales de région, doublée d'une réduction des moyens, va à l'encontre des objectifs et des réalisations actuels de la Direction régionale de l'Insee Picardie qui, dans son plan d'action Insee 2015 s'appuie notamment sur une action régionale forte. Elle constitue une menace forte pour chacun des quatre volets de l'action régionale : les études en partenariat, l'offre de base, le conseil-expertise et les fonctions support (rédaction en chef-édition).

① Une menace pour l'égalité de traitement des territoires

Les études en partenariat constituent un service de proximité pour les acteurs publics locaux, **qui sont avant tout des collectivités territoriales** (cf. encadré ci-dessous).

**Bilan des partenariats réalisés entre 2007 et 2015 :
84 partenariats dont 54 réalisés avec des collectivités territoriales**

84 conventions signées dont :

54 avec des collectivités territoriales : Conseil Régional, Conseil Départemental, Agglomération ou un territoire porteur de projet (SCOT, Parc Naturel national ou régional...) ;

19 avec les Directions régionales de l'État ;

9 avec la préfecture de Région.

Par ailleurs, la Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (Maptam), promulguée le 27 janvier 2014 conforte la décentralisation des compétences et la montée en puissance du Conseil Régional, des Métropoles et confirme les compétences des Conseils Départementaux, notamment en milieu rural :

- La Région devient chef de file pour le développement économique, les aides aux entreprises et les transports, le tourisme (le Sénat a ajouté la biodiversité, la transition énergétique, l'agenda 21), elle voit ses compétences renforcées.
- Le Département garde ses compétences pour les routes, l'action sociale, l'aménagement numérique. Sa compétence en matière de solidarité territoriale est renforcée.
- La loi crée par ailleurs un nouveau statut pour les métropoles afin de permettre aux agglomérations de plus de 400 000 habitants d'exercer pleinement leur rôle en matière de développement économique, d'innovation, de transition énergétique et de politique de la ville.

De plus, le projet de loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République), vise à clarifier les compétences des différents échelons territoriaux (régions, départements, intercommunalités, communes).

En effet, **il prévoit d'une part que les communes soient confortées**. Elles demeurent ainsi l'unique échelon de collectivité à disposer de la clause de compétence générale qui leur permettra de répondre à tous les besoins du quotidien des citoyens.

D'autre part, **les intercommunalités montent en puissance**. Au 1^{er} janvier 2017, le seuil d'intercommunalité sera relevé de 5 000 à 20 000 habitants et seront organisées autour de bassins de vie.

L'Insee, s'il maintient les choix préconisés par le directeur général dans la note du 1^{er} juin, s'oriente clairement vers une concentration de ses moyens d'études autour des Préfets de Région et s'éloigne des collectivités territoriales aux compétences renforcées, a contrario de cette évolution du contexte législatif et à l'encontre des pratiques mises en place en Picardie depuis plusieurs années :

Les premières victimes de la délocalisation du service d'études pourraient bien être les collectivités territoriales picardes. En effet, l'égalité de ses territoires aux spécificités économiques si fortes pourra-t-elle être garantie dans un contexte de réduction des moyens ?

L'Insee ne risque-t-il pas de ne plus être en capacité de répondre aux sollicitations des acteurs publics picards, notamment Amiens Métropole, les agences d'urbanisme telles Oise La Vallée ou l'agence du Grand Amiénois mais aussi de tous les acteurs locaux des départements ou zones d'emploi les plus éloignés de Lille ? Et s'il peut y répondre, sera-t-il en mesure de maintenir la qualité de ses analyses sur des territoires aussi distants de son site d'implantation ?

Pour analyser pertinemment un territoire, il est nécessaire d'être géographiquement proche des acteurs publics du fait de la forte hétérogénéité des deux anciennes régions, avec le besoin d'approches spécifiques structurelles (la pauvreté, le chômage...) et conjoncturelles.

Quels seront au final les coûts, ne serait-ce qu'en déplacements, pour l'écoute et la rencontre des partenaires potentiels ? Il faut noter qu'entre la première réunion de projet d'étude, les comités de pilotage et la diffusion des résultats (d'accoutumée toujours finalisée par une conférence de presse) un partenariat nécessite au minimum 6 rencontres...

② Une menace pour le conseil et l'expertise

Cette activité comprend notamment :

- La validation et la mise à disposition des données

Ces données sont expertisées, validées, souvent complétées (à un niveau départemental) pour répondre en continu à un désir d'actualisation à un échelon géographique fin des principaux indicateurs. La future région Nord-Pas-de-Calais-Picardie comprendra 5 départements et 28 zones d'emploi aux profils bien différents.

Comment réaliser ces travaux avec le même degré de fiabilité et la même expertise de l'économie des territoires, dans un contexte de réduction des coûts ? Il paraît nécessaire dans ce cadre de conserver des compétences et des connaissances locales sur l'économie des territoires.

Le conseil et l'expertise revêtent plusieurs formes. D'abord, les interventions extérieures, à la demande des partenaires pour présenter en public des analyses. Par exemple, présentation de la

conjoncture aux services départementaux à la demande du Préfet de département ou l'évolution démographique d'un territoire à la demande d'un élu.

Ensuite, l'aide à la décision que l'Insee peut apporter en conduisant des travaux sans objectif de publication : regroupement des EPCI, évaluation de l'effet des fonds européens sur l'emploi régional, diagnostics territoriaux des arrondissements à la demande du Préfet de région et des sous-préfets d'arrondissements...

Ce rôle de proximité risque d'être fortement affaibli avec le projet de délocalisation du SED. Accompagner les 5 préfets de département à coordonner les politiques publiques sociales et d'aménagement de territoire sera complexe en centralisant les moyens, réduits, d'études et d'expertise dans la seule capitale régionale.

- La réponse à la demande, notamment aux journalistes

La demande émanant des journalistes régionaux ou locaux est importante, notamment avec la constitution d'un véritable réseau, entretenue par des communiqués de presse (lors de chaque parution régionale ou plus ponctuellement pour accompagner une parution nationale) et de nombreuses conférences de presse (une dizaine chaque année). Les demandes des journalistes sont systématiquement traitées et font l'objet d'une réponse souvent facilitée par le concours des partenaires institutionnels de la Direction régionale (réseau des chargés de communication externe notamment).

Dans la future région, les médias, notamment ceux présents en Picardie ne verront pas tous une concentration de leur rédaction à Lille. Aussi, il est nécessaire de conserver à Amiens la possibilité et la légitimité d'organiser des conférences de presse en s'appuyant sur un réseau fidélisé et entretenu par l'attachée de presse. Concentrer les activités presse à Lille reviendrait à diminuer considérablement la visibilité des travaux de l'Insee en Picardie.

- L'accompagnement pour les utilisateurs

L'information produite par l'Insee est riche mais parfois difficilement accessible pour l'utilisateur. Les conseillers en valorisation statistique fournissent un accompagnement, parfois en se déplaçant pour présenter le site internet de l'Insee. Cela contribue aussi grandement à l'image de l'Insee en région. Il en va de même pour l'accompagnement et la diffusion des données et concepts de l'Institut auprès des chargés d'études et décideurs de ces organismes.

Cette meilleure connaissance des résultats produits et diffusés est sensible chez les interlocuteurs de la Direction régionale.

Comment assurer cette fonction nécessaire à la diffusion des données et pratiques de l'Insee auprès des acteurs locaux, sur un territoire aussi vaste que la future région, toujours dans un contexte de réduction des coûts ?

Nos propositions

Il est indispensable de maintenir un service de proximité d'études, de conseil et expertise et de diffusion à Amiens au-delà du 31 décembre 2018. C'est à cette seule condition que l'Insee pourra continuer à :

- **éclairer le débat public à une échelle territoriale pertinente**, conforme aux compétences élargies des collectivités territoriales ;
- **aider au pilotage des politiques publiques locales en plein essor** en s'appuyant sur la forte reconnaissance de l'Insee en région liée à sa rigueur, son objectivité et son indépendance ;
- **poursuivre la dynamique d'action régionale entamée depuis une dizaine d'années**, basée sur des analyses partagées pour éclairer les politiques publiques de manière scientifique, neutre et objective ;
- **rendre les analyses locales accessibles à tout citoyen** dans le cadre de la mission de service public de l'Insee.